Paris, le 12 mai 2021

## Election du bureau du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

## Pascale Mathieu réélue pour trois ans à la présidence

Ce mercredi 12 mai, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a réélu Madame Pascale Mathieu à sa présidence pour un mandat de 3 ans. Madame Pascale Mathieu entame ainsi un troisième mandat.

Cette élection fait suite au renouvellement par moitié du Conseil national lors des élections qui ont eu lieu le jeudi 8 avril.

Diplômée de l'IFMK de Bordeaux en 1986, Pascale Mathieu, kinésithérapeute en activité, a exercé successivement en centre de rééducation fonctionnelle puis au CHU de Bordeaux avant d'ouvrir en 1990 un cabinet libéral orienté notamment vers la cancérologie, la rééducation périnéo-sphinctérienne tant masculine que féminine et la prise en charge des enfants handicapés.

Pascale Mathieu est titulaire d'un diplôme universitaire en « responsabilité médicale » et d'un diplôme universitaire en « réparation juridique du dommage corporel » de l'université Paris V Descartes.

Présidente du Conseil départemental de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de la Gironde de 2006 à 2011, elle a également été assesseur à la chambre disciplinaire nationale du Conseil national de 2008 à 2011.

Avant d'être élue présidente du Conseil national en 2014, Pascale Mathieu en avait été secrétaire générale à partir de 2011.

En septembre 2018, elle a été élue présidente d'EurHeCa (European health professionnals competent authorities) qui regroupe les autorités compétentes des professions de santé au niveau européen dont l'objectif est d'améliorer la sécurité et le bien-être des patients en coordonnant l'ensemble des travaux relatifs aux professionnels de santé en Europe.

Depuis décembre 2019, elle est la représentante de la France à World Physiotherapy, association dont l'ambition est de promouvoir la kinésithérapie à travers le monde en tant qu'élément indispensable à la bonne santé des individus.

Le bureau qui entourera Mme Mathieu pendant les trois ans à venir est composé de :

Secrétaire général : Jean-François DUMAS
 Trésorière générale : Sophie DI GIORGIO

- **Vice-présidents :** Michel ARNAL

Corinne LATRUFFE Nicolas PINSAULT Joseph TIBURCE

- **Secrétaires adjoints**: Gilles MARCHIANO

Pierre RIGAL
Brigitte VINCENT

Trésorier adjoint : Michel PAPAREMBORDE

« Je mesure la responsabilité qui est la mienne aujourd'hui. La confiance renouvelée du conseil m'oblige.

100 000 kinésithérapeutes engagés auprès de nos concitoyens attendent beaucoup de leur Ordre.

C'est grâce à une équipe solide et soudée que nous porterons les projets qui sont les nôtres pour promouvoir la kinésithérapie.

Celle-ci doit être reconnue comme une thérapie essentielle pour maintenir les Français en bonne santé.

Acteurs de santé publique, ils doivent être intégrés pleinement aux politiques publiques. »

L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes représente 100 000 kinésithérapeutes exerçant en France. Ceux-ci réalisent plus de 2 millions d'actes par jour et constituent la troisième profession de santé de notre pays.

Contact presse: communication@ordremk.fr - Franck GOUGEON au 06 80 62 24 33



Le nouveau bureau du Conseil national



Le nouveau Conseil national